

**ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU
ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

ARRÊTÉ N° 2026-19/RH

Le Maire de la commune de CABARIOT,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du 23 mai 2016 relative à la détermination des « ratios promus-promouvables »,

Vu l'arrêté n° 2021-64 en date du 2 Juillet 2021 portant sur les lignes directrices de gestion à compter du 15 Juillet 2021,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} Classe

Rang	Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
1.	RAUCH Aurélie	Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	1 ^{er} Novembre 2026

La part respective des femmes et des hommes au sein des agents promouvables de la collectivité ainsi que celle dans le présent tableau sont les suivantes :

	Femmes	Hommes	Total
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

ARTICLE 2 : Le Secrétaire de Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié ou affiché en mairie,
- Transmis au **Centre de Gestion de la Charente-Maritime** pour **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du Code général de la fonction publique susvisé.

ARTICLE 3 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

ARTICLE 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - CS 80541 - 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Cabariot, le 26 Mai 2026,

Le Maire,
Ulrich BOISSON

PUBLIÉ LE : 26 Mai 2026

